



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 9 décembre 2025 — N° 27

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Caroline Bergeron, alias ARO.

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Claude Ménard.

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Le Phare des Lucioles.

M. Zanetti (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de souligner le succès du projet FUSÉ.

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de rendre hommage à Monsieur Marcel.

9 décembre 2025

Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de l'église Sainte-Madeleine d'Outremont.

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Club de l'âge d'or Saint-Urbain.

M. Boissonneault (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner le 150^e anniversaire de la ville de Lyster.

M. Caron (Portneuf) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Xavier Bichotte.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Claude Ladouceur.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire du Carrefour de la Miséricorde.

Mme Charest (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mmes Claire Pouliot et Louise Bilodeau.

9 décembre 2025

À 13 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 06.

À la demande de Mme la présidente, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Claude Boucher, ancien député de Johnson.

Présentation de projets de loi

M. Girard, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 5 Loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 5.

Mme la présidente communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 203 Loi visant à octroyer certains pouvoirs temporaires à la Ville de Rivière-du-Loup

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 428-20251209)

9 décembre 2025

M. Bérubé (Matane-Matapédia) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi visant à octroyer certains pouvoirs temporaires à la Ville de Rivière-du-Loup.

La motion est adoptée.

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 203 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 83 concernant le financement des marchés de Noël, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 25 novembre 2025 par M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne);

(Dépôt n° 429-20251209)

La réponse à la question écrite n° 84 concernant le soutien offert aux travailleurs ayant perdu leur emploi, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 26 novembre 2025 par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé).

(Dépôt n° 430-20251209)

Mme la présidente dépose :

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 9 décembre 2025.

(Dépôt n° 431-20251209)

9 décembre 2025

Dépôts de rapports de commissions

M. Derraji (Nelligan), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 2 décembre 2025, a procédé à l'audition du Centre d'acquisitions gouvernementales sur le chapitre 2 du rapport de novembre 2024 du Vérificateur général intitulé « Acquisitions regroupées gouvernementales ». Le rapport contient des observations, des conclusions et deux recommandations.

(Dépôt n° 432-20251209)

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 12 novembre et les 3 et 5 décembre 2025, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 109, Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 433-20251209)

Mme Nichols (Vaudreuil), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 25, 26 et 27 novembre ainsi que les 2 et 3 décembre 2025, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *Consultation sur la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Québec*. Le rapport contient des observations et huit recommandations.

(Dépôt n° 434-20251209)

9 décembre 2025

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 4.4 des Règles de fonctionnement; Mme la présidente dépose :

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 5 décembre 2025, s'est réuni afin de statuer sur une demande du groupe parlementaire formant l'opposition officielle concernant la modification des membres ainsi que des vice-présidences au sein des commissions parlementaires.
(Dépôt n° 435-20251209)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 129 et 134 du Règlement, M. Benjamin, troisième vice-président, propose :

QUE les modifications à la composition des commissions telles que prévues au rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale soient adoptées.

La motion est adoptée.

Dépôts de pétitions

M. Fortin (Pontiac) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 312 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place d'actions concrètes pour assurer un réseau électrique fiable et sécuritaire dans la région de l'Outaouais (versions française et anglaise).
(Dépôt n° 436-20251209)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

9 décembre 2025

Motions sans préavis

M. Drainville, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, conjointement avec M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dufour (Abitibi-Est), M. Carmant (Taillon) et Mme Poulet (Laporte), présente une motion concernant les délais d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Derraji (Nelligan), conjointement avec M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Dufour (Abitibi-Est) et Mme Poulet (Laporte), présente une motion concernant une actualisation des coûts liés au plan d'action 2035 d'Hydro-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Boissonneault (Arthabaska), présente une motion concernant la hausse du coût de l'épicerie; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Tanguay (LaFontaine) et M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le premier ministre a promis d'inscrire la construction d'un nouvel hôpital pour remplacer l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville au Plan québécois des infrastructures avant la fin du présent mandat;

QU'elle prenne acte qu'une inondation majeure survenue le 8 décembre dernier a entraîné une interruption importante des services, l'annulation ou le report de 17 chirurgies et a forcé les autorités à demander à la population d'éviter l'urgence;

9 décembre 2025

QU'elle exprime son inquiétude devant la multiplication, au cours des derniers mois, d'incidents compromettant de plus en plus la capacité d'offrir des soins et services de qualité;

Par conséquent, que l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'inscrire officiellement ce projet « à l'étude » dans le Plan québécois des infrastructures.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 86 en annexe)

Pour : **99** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec.

9 décembre 2025

Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant l'accélération des demandes du Programme des investisseurs du Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Débats statutaires

Conformément à l'article 28 de la Loi électorale, l'Assemblée reprend le débat, ajourné le 5 décembre 2025, sur le rapport de la Commission de la représentation électorale du Québec, déposé à l'Assemblée le 2 décembre 2025, concernant la délimitation des circonscriptions électorales du Québec.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Tanguay (LaFontaine) dépose :

La copie d'une lettre, en date du 9 décembre 2025, que lui a adressée Mme Rosemarie Pereira, directrice générale du Carrefour jeunesse-emploi de Rivière-des-Prairies, concernant la circonscription de LaFontaine.

(Dépôt n° 437-20251209)

Le débat se poursuit.

À 17 h 59, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

9 décembre 2025

Les travaux reprennent à 19 h 31.

L'Assemblée poursuit le débat sur le rapport de la Commission de la représentation électorale du Québec.

Le débat prend fin et n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant le regroupement de Mutuelle Beneva et de La Compagnie mutuelle d'assurance Gore, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 202 est adopté.

Adoption

Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant le regroupement de Mutuelle Beneva et de La Compagnie mutuelle d'assurance Gore, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 202 est adopté.

9 décembre 2025

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 108, Loi modifiant la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles afin de moderniser son offre de services financiers et de reconnaître le domaine de la créativité numérique.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 6, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 25 mars 2025 et à certaines autres mesures.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 10 décembre 2025, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 20 h 42, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 10 décembre 2025, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

9 décembre 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Tanguay (LaFontaine) et M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) :

(Vote n° 86)

POUR - 99

Abou-Khalil (CAQ)	Chassin (IND)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Ciccione (PLQ)	Jacques (CAQ)	Poulet (IND)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Prass (PLQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Reid (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Dufour (IND)	LeBel (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	(Les Plaines)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina	(Mille-Îles)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
(IND)			
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Fontecilla (QS)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	(Chauveau)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (PLQ)	Girard (CAQ)	Martel (CAQ)	(Hull)
(La Pinière)	(Lac-Saint-Jean)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Caron (CAQ)	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	
(Portneuf)	Gronin (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Champagne Jourdain	Guilbault (CAQ)	Morin (PLQ)	
(CAQ)			
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Nichols (PLQ)	
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Paradis (PQ)	